

MF PRO RECYCLED BLUE

Essuyage



Microfibre recyclée multi-usages bleue avec une bonne capacité d'essuyage.

DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

Composition	Polyester, Polyamide
Composition textile	85% polyester, 15% polyamide
Dimensions sec (mm)	400 x 380
Poids (g/m2)	300
Couleur(s)	Bleu
Conditionnement	5 pièces/sachet 24 sachets/carton 120 pièces/carton



BENEFICES PRODUIT



ÉCO-CONCEPTION

- Emballage optimisé avec moins de plastique
- Des teintes naturelles pour une utilisation limitée de colorants
- 100% de fibres recyclées dans cette microfibre (85% de polyester recyclé et 15% de polyamide recyclé)



QUALITATIF

- Enlèvent les traces de graisse
- Un essuyage ultra rapide : 2 fois plus rapide que les principales microfibres du marché
- Enlèvent 99% des bactéries



ABSORBANT

- Bonne capacité d'absorption 400%



FACILE À UTILISER

- Code couleur par lieu d'utilisation



LAVABLE

- Jusqu'à 500 cycles à 60°C
- jusqu'à 9 cycles à 95°C

MF PRO RECYCLED BLUE

CARACTÉRISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES

- La taille du fil microfibre est entre 0,1 et 0,2 décitex

ENVIRONNEMENTS



HORECA



SANTÉ



BUREAUX & COLLECTIVITÉS



INDUSTRIE



Transports & loisirs

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Instructions d'utilisation

- Ne pas laver avec des adoucissants
- Peut être mis au sèche-linge jusqu'à 60°C

Soin du textile

- Lavable en machine jusqu'à 60°C ou 95°C avec une lessive classique
- Désinfection et stérilisation
 - Peut être utilisé avec de l'Ethanol à 96%
 - Peut être utilisé avec de l'eau de Javel à une concentration de 28g/l
 - Peut-être utilisé en AutoClave à 121°C pendant 15 minutes
- Cycles: Cette opération peut être effectuée de nombreuses fois sans détériorer les qualités intrinsèques du produit.
- Soin du textile: Ne pas repasser, Pas de nettoyage professionnel à sec

LEGISLATION / NORMES

Réglementation REACH

Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

Législation

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).

Contact alimentaire

Ce produit est conforme au règlement 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ils peuvent être utilisés dans tout type d'environnement alimentaire.